

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Karine Roberge](#)

<https://www.cadre21.org/membres/883afc9a694a6417ac2a009a>

Date d'obtention : 2020-10-14 11:43:39

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Démarche d'intervention en situation de sextage dans les écoles secondaire qui est concertée entre milieu scolaire, service policier et DPCP. Approche bienveillante qui permet d'agir en concertation sans se nuire. Elle permet une intervention rapide (limiter la propagation des images/vidéos) et respectueuse envers tous les jeunes impliqués. Diminue les procédures judiciaires chez les instigateurs tout en ayant d'autres moyens d'intervenir efficacement. Une grille d'évaluation nous guide dans nos interventions lors de ses situations.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Amène une structure d'intervention ainsi que des balises qui guident les actions à poser. Je me sens mieux outillées.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Rassurer la victime, s'assurer de son état psychologique et la diriger vers des ressources au besoin. Évaluer la situation (grille d'évaluation) Évaluer s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant et suivre le protocole d'intervention selon le cas. M'assurer de l'arrêt rapide de la propagation des images/vidéos. Référer au policier école pour la suite des interventions. Assurer confidentialité des personnes impliquées.